

Vers une théorie synthétique des régimes monétaires

Vittorio Mazzotta

Doctorant, Université Paris 13, CEPN, vittorio.mazzotta@yahoo.fr

Résumé

Le concept de régime monétaire (parfois système monétaire, parfois régime de politique monétaire) est flou au point qu'on en trouve nulle part une définition consensuelle. Pourtant, il est un concept central pour traiter de régulation monétaire mais également pour traiter convenablement de la finance dans un environnement social. En effet, repenser la finance comme partie d'un tout social nécessite de penser la monnaie et les régimes monétaires, la finance en découlant souvent.

Cet article a pour objet de proposer une définition synthétique du régime monétaire pour une économie capitaliste basée sur les travaux de l'école régulationniste en donnant une grille de lecture opérationnelle et applicable à la compréhension de la régulation monétaire d'une zone monétaire donnée tout en distinguant les changements de surface et les changements profonds de régime. Malgré son hétérogénéité, l'école de la régulation part d'une définition commune de la monnaie définie notamment dans *La Monnaie Souveraine* (1998) qui sera conservée ici. Cette définition est la suivante : la monnaie est une institution fondée sur trois grands principes : la dette, la souveraineté et la confiance. Cette définition sera reprise par Théret (2007 ; 2008) de manière parfaitement explicite, et de manière moins explicite par Aglietta et *al.* (2016) et Aglietta et Brand (2013). La structure trinitaire de la confiance est elle aussi globalement acceptée chez les régulationnistes. La définition trinitaire de la confiance – méthodique comme confiance routinière en la monnaie, hiérarchique qui permet aux autorités monétaires de veiller à l'acceptation de la monnaie et éthique qui permet de garantir la confiance hiérarchique par un socle de valeurs communes – est donc ici également conservée.

L'article sera constitué de deux parties. La première présentera l'essentiel des travaux régulationnistes les plus importants sur les régimes monétaires à savoir Aglietta et Orléan (1982 ; 2002) qui posent le conflit créanciers/débiteurs au centre de leur analyse, Théret (2007) qui, après observation des grandes crises monétaires de l'histoire, y ajoute trois autres conflits tout aussi importants, et Guttmann (1994 ; 1995 ; 2016) et son analyse du *money management*. La seconde partie présentera une définition synthétique du régime monétaire. D'abord, les quatre conflits structurants seront clarifiés en fonction de la contradiction monétaire qu'ils représentent. Les règles (de paiement, de monnayage, de compte et de change) ayant pour but la régulation de ces conflits seront aussi clarifiées. Enfin, notre théorie synthétique sera exposée. Il s'agit d'une théorie en trois étages. Le premier étage (i) concerne la loi de l'accumulation du capital. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une caractéristique propre au régime monétaire (mais au capitalisme en général) elle demeure le cœur du système et chaque forme institutionnelle (régime monétaire compris) doit être compatible avec elle. Le deuxième étage (ii) est constitué des grandes contradictions monétaires, des quatre grands conflits y correspondant, des règles permettant la régulation de ces contradictions et de ces conflits et des niveaux de confiance que cette régulation doit préserver. Le troisième étage (iii) est celui du *money management*, espace au sein duquel le régime monétaire dispose d'une certaine liberté pour mener une politique chargée de reproduire le régime ou de le sauver en cas de crise.

Mots clés : monnaie, régime monétaire, politique monétaire, capitalisme, théorie de la régulation

Références

- Aglietta M. & Brand T. (2013), *Un new deal pour l'Europe*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta M., Ould-Ahmed P. & Ponsot J.-F. (2016), *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta M. & Orléan A. (1982), *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- Aglietta M. & Orléan A. (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta M. et Orléan A. (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- Guttman R. (1994), *How credit-money shapes the economy: the United-States in a global system*, Armonk, New York, M. E. Sharp, Inc.
- Guttman R. (1995), « Monnaie et crédit dans la théorie de la régulation. », in *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Boyer R. et Saillard Y., Paris, La Découverte, p. 85-93.
- Guttman R. (2016), *Finance-Led Capitalism: Shadow Banking, Re-Regulation and the Future of Global Markets*, New York, Palgrave Macmillan.
- Théret B. (2007), « La monnaie au prisme des crises d'hier et d'aujourd'hui », in *La monnaie dévoilée par ses crises*, Théret B. éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, vol. I., p. 17-74.
- Théret B. (2008), « Les trois états de la monnaie », *Revue Economique*, vol. 59, n° 4, p. 813-841.